

LE DEVOIR

Exigez
L'Agenda!



Vol. XC

N° 265 ♦ LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 NOVEMBRE 1999 6 CAHIERS • 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

**DAVID BOWIE,
LE PRINCE
POLY MORPHE**

PAGE B 1

ACTUALITÉS

**DE L'USAGE
ABUSIF DU MOT
GÉNOCIDE**

PAGE A 4



LES SPORTS

**MIEUX PRÉPARÉS
QUE L'AN
DERNIER?**

PAGE C 17

DANIEL PINARD

**MARINÉ À FROID,
FUMÉ À CHAUD, VIVE
LE SAUMON MAISON!**

PAGE C 18



PERSPECTIVES

Du calumet à la hache

Étrange que ce revirement d'opinion de la part des Micmacs des Maritimes à l'égard de la Cour suprême. Alors qu'il y a deux mois ils étaient prêts à encenser le tribunal pour son jugement Marshall, voici qu'ils le vilipendent pour les précisions apportées au fameux arrêt. Pourtant, la cour n'a fait que se répéter...

Il y a de quoi s'étonner à entendre les chefs autochtones dire que la Cour suprême du Canada a perdu de sa crédibilité en donnant mercredi des précisions sur son jugement Marshall du 17 septembre dernier. «La cour a plié devant les gestes de violence», a déclaré Lawrence Paul, chef de la bande Melbrooke en Nouvelle-Ecosse, faisant référence aux actes de quelques pêcheurs commerciaux non autochtones qui avaient saccagé des cages à homards appartenant à des Micmacs au lendemain du jugement Marshall. «Les juges ont établi un mauvais précédent, car s'ils rédigent dans le futur une autre décision controversée, les opposants sauront qu'ils n'ont qu'à utiliser la violence pour les amener à tempérer leurs propos.»

Les Micmacs se disent trahis et déplorent qu'on leur enlève d'une main ce qu'on leur avait donné de l'autre, certains allant même jusqu'à dire que le fédéral ferait mieux «de tous [les] tirer et d'en finir une fois pour toutes».

Pourtant, en expliquant longuement les raisons qui l'ont amenée à rejeter la requête de réaudition de la cause Marshall, qui avait été déposée par un groupe de pêcheurs non autochtones, la Cour suprême n'est pas revenue sur son jugement. Tout au plus, avec ce geste extraordinaire, a-t-elle reconnu qu'elle avait été mal interprétée et qu'une clarification s'imposait. Avis aux autochtones.

Car ils ont été un peu rapides, les Micmacs, à sortir leurs embarcations pour aller récolter sous le nez des pêcheurs non autochtones retenus aux quais, parce que la saison n'était pas commencée, le homard qu'ils disaient avoir désormais le droit de pêcher à l'année. Ce geste d'éclat a fait éclater les affrontements entre autochtones et non-autochtones. La cour vient de leur rappeler que son jugement initial ne supportait pas leurs prétentions.

L'arrêt Marshall reconnaît l'existence de traités de 1760 et 1761 signés entre les Micmacs et les Britanniques leur donnant le droit de «pêcher, chasser et cueillir» pour assurer leur «subsistance». Mais le jugement reconnaît aussi que ce droit «a toujours été assujéti à la réglementation» et que les interdictions faites aux autochtones de pêcher sans permis sont «inopérantes [...] sauf si elles sont justifiées» pour des raisons de conservation ou autres. En outre, le jugement, qui reconnaissait au Micmac Donald Marshall le droit de pêcher l'anguille sans égard aux règlements en place, ne s'appliquait qu'à l'anguille. Pour les autres espèces de poisson, la chasse ou la cueillette, la preuve devrait être faite «cas par cas» que les règlements ne sont pas justifiés. Ce qui n'a pas été fait pour le homard, l'espèce à l'origine du litige.

Les Micmacs n'ont peut-être vu dans le jugement Marshall que ce qu'ils voulaient bien voir. Car, au plus fort des affrontements entre Blancs et autochtones, ces derniers ont accepté un moratoire volontaire sur la pêche au homard en attendant que les discussions entreprises avec le gouvernement débouchent sur un compromis acceptable. Ce n'est que lorsque le ministre des Pêches, Herb Dhaliwal, a rappelé que la pêche allait être réglementée quoi qu'il arrive que le Congrès des chefs de bande des Maritimes a abandonné la trêve.

VOIR PAGE A 18: HACHE

MÉTÉO

Montréal	Québec
Samedi: averse.	Nuageux, averse.
Dimanche: éclaircies.	Max: 6 Min: 2
Max: 8 Min: 5	Détails, page C 15

INDEX

Annonces C 16	Éditorial..... A 16
Bourse C 8	Livres D 1
Les Arts B 1	Le monde C 12
Avis publics C 9	Les sports C 16
Carrières C 14	Montréal A 9
Économie C 1	Mots croisés C 18

www.ledevoir.com

Le Salon du livre, avec assiduité



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Conciliabule dans le hall de la Place Bonaventure.

Quelle place le Québec fait-il à la relève littéraire?

Seuls les éditeurs les connaissent. Car ils ont confié leur premier manuscrit au regard discret du directeur littéraire et attendent avec anxiété sa réaction. Ils sont suspendus à cette décision, rêvant déjà de gloire. Le plus souvent, ils essuieront un refus de publier, parfois accompagné de quelques commentaires encourageants. Voici la relève littéraire. Elle est formée d'écrivains de tous les âges, qui publient ou tentent de faire publier un premier ouvrage.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le sujet a fait l'objet d'une table ronde hier au Salon du livre de Montréal, animée par l'écrivain Pierre Turgeon, également éditeur chez Trait d'Union, ainsi que chez De Beaumont, deux nouvelles maisons d'édition qui se sont donné pour tâche de favoriser la relève. Pour la circonstance, Pierre Turgeon était entouré de ses poulaïns, dont les premiers titres

sont parus au cours des derniers mois.

Libraires sans espaces, médias conservateurs, éditeurs frileux et soucieux de profits ont tour à tour été blâmés pour les difficultés éprouvées par les jeunes auteurs en quête de reconnaissance.

Parmi eux, Patrice Servant, qui vient de publier *Lettres à Isabelle*, s'est plaint des fausses raisons invoquées par les éditeurs pour justifier un refus ou des délais indus.

VOIR PAGE A 18: RELÈVE

■ Le prix Gilles-Corbeil au poète Paul-Marie Lapointe, page A 10

Réforme municipale

Montréal épargnerait au moins 100 millions

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

La Ville de Montréal pourrait épargner au moins 100 millions par année si l'accord de principe conclu la semaine dernière sur une fiscalité d'agglomération avec des villes de la banlieue et des couronne nord et sud se matérialisait dans le cadre d'un nouveau pacte fiscal municipal. Ces économies récurrentes pour la métropole seraient réalisées en vertu d'un partage de la facture d'équipements régionaux, comme le Biodôme, le Cosmodôme et le Jardin botanique, ainsi que de services, comme Montréal International et le logement social.

Montréal économiserait d'abord les 47 millions versés en vertu de la facture de 356 millions dont s'acquittent les municipalités du Québec de-

puis deux ans, à la demande du gouvernement Bouchard, pour participer au maintien du déficit zéro. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) souhaite éliminer cette facture au profit d'un nouveau pacte fiscal qui comprend un chapitre sur la fiscalité d'agglomération. La nouvelle équité régionale favoriserait les 25 plus petites agglomérations urbaines et les six villes centres qui ont des fonctions de centralité, comme Montréal.

La semaine dernière, une rencontre déterminante, réunissant les maires de Laval, Rosemère, Saint-Laurent, Longueuil et Saint-Basile ainsi que le conseiller montréalais Pierre-Yves Melançon et le nouveau directeur général de Montréal, Guy Coulombe, a permis de dégager un «accord de principe» sur la pertinence de

VOIR PAGE A 18: MONTRÉAL

■ Lire aussi l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon en page A 16

Les droits des enfants

La juge Ruffo pointe la torpeur politicienne

On fête aujourd'hui le dixième anniversaire de la ratification par les Nations unies de la Convention relative aux droits de l'enfant. Au Québec, peu de gens peuvent se targuer d'avoir autant défendu la cause de la jeunesse que la juge Andrée Ruffo. Longtemps critiquée, la magistrate aux 300 plaintes continue malgré tout à dénoncer tous azimuts le tort que subissent les enfants dans le monde. Avec son franc-parler habituel, elle soutient que la torpeur des politiciens et des citoyens n'a pas réellement contribué à améliorer leur situation et que beaucoup de chemin reste à faire. Voir notre entrevue en page A 10; autres textes, pages A 5 à A 8.



La juge Andrée Ruffo

ACTUALITÉS

ÉgyptAir: la phrase clé n'aurait jamais été prononcée

■ Nos informations en page A 3

Big Bird, médiateur du conflit israélo-palestinien

Une coproduction de Sesame Street fragile comme le processus d'Oslo

JOYCE NAPIER

Jérusalem — Karim le coq et Hanine le monstre habitent la rue la plus sympathique de Jérusalem-Est. De l'autre côté de la ligne verte, celle qui sépare les quartiers arabes des quartiers juifs, Dafi, l'autre monstre, et Kippi, le hérisson, font les mêmes bêtises, vivent à peu près les mêmes aventures, en hébreu, dans leur rue à eux, tout aussi charmante.

En réalité, tout les sépare dans cette ville occupée par l'armée israélienne depuis plus de 30 ans. Ils ne parlent pas la même langue. Bourrés de préjugés depuis des générations, ils se méprisent: les Arabes sont sales, les Juifs sont des brutes armées. Ce n'est pas le grand amour, quoi, mais dans le monde imaginaire de Dafi, Hanine et les autres, on s'aime bien quand même. Ou presque.



SOURCE: CTW JIM HENSON'S SESAME STREET MUPPET CHARACTERS

Bienvenue dans la version israélo-palestinienne de *Sesame Street*, une coproduction qui a nécessité, avant tout, de grands talents diplomatiques et des tonnes de patience.

Chaque dialogue risquait de causer un incident politique et chaque mise en scène a presque été aussi complexe que la rédaction du processus de paix. Mais cette coproduction compte ses modestes succès. C'est grâce à elle

que des dizaines de milliers d'enfants d'ici ont appris que les Arabes mangent autant de falafels et d'hommos que les Juifs. Comme quoi ce sont les petites choses qui risquent parfois de rapprocher les peuples.

La production de *Sharea Simsim* (en arabe) et de *Rehov Semsem* (en hébreu) a fait l'objet, ce mois-ci, de longs débats dans un hôtel chic de Jérusalem-Est. Producteurs, réalisateurs, psychologues et marionnettistes se sont réunis pour discuter de l'avenir de ce projet qui avait vu le jour, début 1994, après cette fameuse poignée de main entre le chef palestinien, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, sur la pelouse de la Maison-Blanche.

Alors que les politiques, ici, reprennent les pourparlers pour la paix, les artistes, juifs et arabes, gauchisants

VOIR PAGE A 18: STREET

GÉRARD BOUCHARD • MICHEL LACOMBE

DIALOGUE SUR LES PAYS NEUFS

Quand l'histoire nourrit la réflexion politique et sociale.

226 PAGES • 19,95 \$

Boreal
Qui m'aime me lise



LE DEVOIR

ACTUALITÉS



L'art et le savoir des sourires esthétiques

CENTRE D'ESTHÉTIQUE DENTAIRE DE MONTRÉAL

1 pl. Ville-Marie, suite 1940 • Tél.: 393-3915
www.farsiroto/~total.net

EN BREF

Mont-Tremblant: deux autres séances de médiation

(Le Devoir) — Les municipalités de Mont-Tremblant, de Lac-Tremblant-Nord ainsi que de Saint-Jovite, lac et paroisse, ont eu leur première rencontre avec le médiateur du gouvernement cette semaine. Les dates des prochaines réunions ont été arrêtées. Ainsi, les parties devront se rencontrer le 1^{er} et le 8 décembre, à la suite de quoi le médiateur déposera le protocole de regroupement le 15 décembre. «C'est ridicule», a tonné Ian Rankin, maire de Lac-Tremblant-Nord. «Cinq semaines (à partir du dépôt du projet de loi) pour formuler un tel protocole... la tête me tourne!» En si peu de temps, il est impossible de consulter la population, déplore-t-il. Lorsque le protocole aura été déposé, il fera l'objet d'une commission parlementaire de six semaines. Ce si court laps de temps, venant avec le temps des Fêtes, irrite également le maire. Ce dernier se demande pourquoi il semble si urgent de réaliser la fusion. Du côté du ministère des Affaires municipales, Annick Bélanger, l'attachée de presse de la ministre, ne voulait pas entamer de débat à ce propos. Elle s'est contentée de confirmer que toutes ces dates respectaient bel et bien l'échéancier prévu par la ministre.

Cantin reste détenu

Québec (PC) — Jean-Pierre Cantin, le troisième accusé dans l'histoire de la présumée fraude de plusieurs millions de dollars aux dépens des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec et du Bon Conseil de Chicoutimi, restera détenu au moins jusqu'à jeudi prochain. L'homme de 49 ans, arrêté mardi, devait subir son enquête sur remise en liberté, hier. Son avocat, M^r Réjean LaVoie, a toutefois fait savoir qu'il n'était pas prêt à procéder et a demandé une remise à jeudi. Les deux autres accusés dans cette affaire, Denis Schmutz et Jean-Alain Bisailon, ont déjà été remis en liberté. Bisailon a dû souscrire une caution de 400 000 \$. Dans le cas de Cantin, l'affaire s'avère un peu plus problématique parce qu'il ne possède pas de résidence au pays. Il habite maintenant le Costa Rica. Il fait face à cinq accusations, soit deux de fraude, deux de vol et une dernière de corruption.

Les enfants votent pour la famille

Ottawa (PC) — Les jeunes du pays privilégient la famille avant tout, révèle une vaste consultation pancanadienne menée cette semaine par l'UNICEF. L'exercice visait à établir la priorité qu'accordent les jeunes à 10 droits énoncés dans la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Des 187 757 élèves consultés, 24,2 % placent au premier rang le droit à la famille. Suit le droit à une alimentation et à un logement adéquats (19,6 %), puis le droit à la santé (10,7 %). Les droits à une «culture propre» et à «un nom et une nationalité» se sont classés au dernier rang avec deux pour cent des voix.

L'OLF et l'affichage

Le lobby anglophone réclame l'arrêt du «harcèlement»

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les inspecteurs de l'Office de la langue française au rancart... Les trois ténors du lobby anglophone ont exhorté hier le gouvernement du Québec à suspendre toutes les poursuites relatives à la langue d'affichage jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés définitivement sur la question.

L'avocat Brent Tyler, le président d'Alliance Québec, Bill Johnson, et le chef du Parti Égalité, Keith Henderson, ont uni leurs voix, hier, pour exiger du gouvernement qu'il mette un frein au «harcèlement» des inspecteurs de l'OLF à l'encontre des anglophones.

«Ce n'est pas juste et ce n'est pas normal que le gouvernement continue de poursuivre les gens» alors que le débat sur la langue d'affichage est en suspens devant les tribunaux, a déclaré M^r Tyler.

Cette sortie des trois hommes forts du lobby anglophone suit de 24 heures la décision du gouvernement Bouchard de porter en appel un fameux jugement de la Cour du Québec qui a ébranlé la politique linguistique de la province.

La juge Danielle Côté a nié, il y a près d'un mois, la nécessité de la prédominance du français dans l'affichage et la publicité. Il s'agit de la fameuse affaire The Lyon and the Wallrus (ou encore La Lionne et le Morse) qu'a défendue avec brio Brent Tyler. The Lyon and the Wallrus, c'est le nom d'un commerce de l'Estrie qui s'affiche dans les deux langues et accorde à l'anglais et au français la même importance sur son enseigne.

Dans cette affaire, la juge Côté a rendu un jugement favorable aux Entreprises W.F.H. limitée, accusées d'avoir enfreint les dispositions de l'article 58 de la Charte de la langue française pour avoir laissé la lionne, the wallrus, le morse et the lyon sur un pied d'égalité.

Dans sa décision, Mme Côté a estimé que le gouvernement n'avait pas fait la preuve de la nécessité actuelle d'asseoir juridiquement la prédominance du français dans l'affichage.

Jeudi, le gouvernement Bouchard a décidé de porter la cause en appel devant la Cour supérieure du Québec. La ministre de la Justice et procureure générale du Québec, Linda Goupil, a affirmé qu'elle avait trouvé «des erreurs» dans la décision de la juge Côté.

Mme Goupil a souligné que la juge Côté ne pouvait pas écarter les conclusions de la Cour suprême du Canada portant sur la prédominance du français dans des jugements prononcés 11 ans plus tôt.

Brent Tyler n'a pas manqué de souligner hier «l'ironie» de la démarche: un gouvernement souverainiste s'appuie sur des décisions de la plus haute cour du Canada.

Flanqué de William Johnson et Keith Henderson, M. Tyler a par ailleurs présenté aux médias un nouveau cas de harcèlement par les inspecteurs de l'Office de la langue française à l'endroit d'un commerçant anglophone. Bill Papoutsis, plombier du boulevard Décarie, a été accusé et déclaré coupable d'avoir violé les articles 58 et 205 de la Charte de la langue française. Son camion présente les quatre mots suivants, à lettres égales: chauffage, heating, plomberie, plumbing.

M. Papoutsis a écopé d'une amende de 500 \$ (plus des frais de 164 \$) après avoir omis de se présenter en cour. Il soutient pour sa part n'avoir jamais été avisé qu'il devait comparaître devant le tribunal. «Pourquoi me harcèlent-ils?», a demandé le plombier Bill, qui refuse mordicus de payer l'amende.

Bill Johnson a repris le ballon en accusant «le Québec des ayatollahs» de revenir à la charge et d'entretenir «une atmosphère d'intimidation pour brimer la liberté des citoyens et les empêcher de jouir de leurs droits».

«Le gouvernement, pour maintenir le climat de répression vis-à-vis la langue anglaise, continue à porter des accusations, même s'ils savent très bien qu'en bout de piste, ces accusations pourront très probablement être déboutées par le tribunal. C'est la répression qui importe beaucoup plus que la justice», a ajouté le président d'Alliance Québec.

De son côté, Keith Henderson a souligné que la paix linguistique n'existe pas au Québec. «Qui est radical? Qui est extrémiste? Est-ce un simple homme comme Bill ou un gouvernement qui refuse d'accepter les valeurs libérales occidentales?», a demandé M. Henderson.

Les trois hommes ont enfin apporté leur soutien indéfectible au plombier Bill dont la bibliothèque, composée de livres de plomberie (des recueils portant les mentions Crane, Mitchell et Canadian Standard), avait été recouverte d'une copie circonstancielle de la Charte québécoise des droits et libertés pour la durée de la conférence de presse.

C'est pour éviter que des citoyens comme Bill Papoutsis soient harcelés que l'Office de la langue française doit suspendre ses enquêtes, ont conclu M^r Tyler, Johnson et Henderson.

Des mois sinon des années pourraient s'écouler avant que les tribunaux ne tranchent définitivement le litige en matière de langue d'affichage.

Tragédie d'Égypte

La fameuse phrase n'aurait jamais été prononcée

Le patron de la NTSB dénonce des «spéculations irresponsables»

REUTERS

Washington — La phrase attribuée à un membre d'équipage du vol 990 d'EgyptAir, qui semblait accuser la thèse d'un suicide du copilote, n'a en fait jamais été prononcée dans la cabine de pilotage, a affirmé hier un responsable du gouvernement américain.

Des propos qui renforcent la thèse égyptienne selon laquelle les autorités américaines ont réagi de manière impulsive pour fournir une explication à la catastrophe et qui ne manquent pas de retarder le transfert de l'enquête au FBI. Après l'audition des boîtes noires de l'appareil qui s'est abîmé en mer le 31 octobre, les enquêteurs américains avaient déclaré qu'un copilote avait récité une formule religieuse («J'ai pris ma décision. Je place ma foi en Dieu») juste avant le désengagement du pilote automatique.

Mais le responsable américain, qui a requis l'anonymat, a démenti qu'une telle phrase ait été dite et a expliqué qu'il s'agissait d'une «erreur involontaire» dont il ignorait l'origine.

Il a toutefois estimé qu'il pourrait s'agir d'une erreur d'interprétation due à une traduction erronée de l'arabe. Il a précisé que la référence à Dieu avait été faite avant que le pilote automatique soit débranché et que l'avion amorçât sa descente infernale.

L'auteur de la phrase au centre de la polémique a été identifié comme étant le copilote, Gameel el-Battouti. Mais sa famille comme ses collègues ont catégoriquement réfuté l'hypothèse d'un suicide dû à des problèmes financiers ou au mauvais état de santé de sa fille. Cette thèse et les fuites

dans les médias sur le contenu des conversations en vol, quelques minutes avant l'accident, dans lequel 217 personnes ont péri, ont fortement irrité les Égyptiens.

Le patron du Bureau national de la sécurité des transports aériens (NTSB), Jim Hall, a d'ailleurs critiqué la presse et les responsables gouvernementaux américains pour s'être livrés à des «spéculations irresponsables» sur les causes du drame.

«Nous avons assisté ces derniers jours à un cyclone virtuel de spéculations sur le cours de l'enquête. Nous n'avons rendu publique aucune information sur ce que contient l'enregistreur de vol, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse à propos du NTSB. J'ai du mal à croire que des fonctionnaires responsables aient pu adopter une telle conduite.»

C'est pourtant ce même Hall qui a le premier évoqué la possibilité d'un acte criminel en indiquant dès lundi que l'enquête pourrait être confiée au FBI. Il l'a répété hier au cours de sa conférence de presse en annonçant qu'il avait rencontré le directeur du FBI, Louis Freeh, «pour l'informer du fait que l'accident pourrait être le résultat d'un acte délibéré.»

Pressé de questions sur ce point Hall a déclaré qu'il ne reniait pas les propos tenus à ce jour par le NTSB. Il avait lui-même déclaré mardi: «A ce jour, nous n'avons trouvé aucun indice qui nous permette de penser que l'accident ait pu être provoqué par des problèmes mécaniques ou météorologiques.»

Au Caire, un responsable égyptien a affirmé hier que l'enquête ne serait pas transférée au FBI et donc traitée comme une affaire criminelle.

Laurent Dubé
Le chasseur de vent
contes, fables et fariboles

L'auteur a réuni les tableaux qui se bousculent dans sa tête depuis plus de quarante ans. Dans cette gerbe de contes, de fables et de fariboles, on retrouve à la fois l'écho de son Bas-du-Fleuve natal, la sagesse du juge et le charme de l'île d'Orléans dont il est adoptif.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

Faculté de l'aménagement

Depuis le temps que vous faites des plans.

La Faculté de l'aménagement vous offre une panoplie de programmes aux cycles supérieurs.

La seule faculté universitaire au Québec, et même au Canada, à regrouper les cinq disciplines que sont l'architecture, le design industriel, l'architecture de paysage, l'urbanisme et le design d'intérieur.

Diplômes d'études supérieures

Programmes à caractère professionnel

Diplômes spécialisés (D.E.S.S.)

• Montage et gestion de projets d'aménagement • Gestion urbaine pour les pays en développement

Maîtrise en aménagement (M.Sc.A.)

• Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur • Conservation de l'environnement bâti

• Montage et gestion de projets d'aménagements • Paysage

Maîtrise en urbanisme (M.Urb.)

• Environnement et cadre de vie • Habitat • Services urbains • Design urbain

Programmes de recherche

Maîtrise et doctorat en aménagement (M.Sc.A. et Ph.D.)

• Planification et environnement • Histoire et théorie

• Innovations technologiques et informatique • Habitat et cadre bâti

Renseignements

514 343-2044

esfamen@ame.umontreal.ca

www.umontreal.ca

Université
de Montréal

Pierre CHASTELLAIN S.J.

Traduction, introduction et notes par

Joseph HOFBECK

L'âme éprise du Christ Jésus

Une découverte inattendue.

788 pages - 32,50 \$

Les Éditions

GUÉRIEN

(514) 642-3481

En vente dans toutes les librairies

LES ÉDITIONS DE MINUIT



En raison de circonstances indépendantes de sa volonté,

Jean ROUAUD

ne peut être présent au Salon du livre de Montréal.

Ce n'est que partie remise.



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'horaire détaillé de la
Chaîne culturelle
aujourd'hui, en page 8 de
L'Agenda du Devoir

HACHE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais Ottawa n'est pas sans tache non plus dans l'environnement de la situation. Il aurait été si simple d'organiser une séance d'information ou le ministre des Pêches aurait expliqué quelle interprétation il faisait du jugement et comment il allait l'appliquer. Au lieu de quoi, les informations ont été lâchées au goutte-à-goutte, les ministres des Pêches et des Affaires autochtones se contentant de répéter les mêmes phrases clés à leur sortie de la Chambre des communes. Le gouvernement n'avait d'autant rien à cacher que la cour, dans ses explications de cette semaine, semble réhabiliter le processus de discussion qu'il a mis en place. Un négociateur, James MacKenzie, a été nommé pour régler la question de la pêche tandis que le ministère des Affaires indiennes organise une table tripartite regroupant les provinces maritimes et les leaders autochtones pour discuter des ressources naturelles en général.

À cet égard, le ministre des Affaires indiennes, Robert Nault, a peut-être donné de (faux?) espoirs aux autochtones en déclarant que, selon lui, le jugement Marshall s'appliquait à toutes les ressources naturelles, que ce soit le bois, les fruits sauvages ou même les ressources minières ou gazières. À la lumière des clarifications de la Cour suprême qui, sans exclure cette possibilité, la met au conditionnel, certains ont affirmé que le ministre s'était mis les pieds dans la bouche.

Pourtant, M. Nault ne veut pas revenir sur ses paroles. Il dit vouloir aller «au-delà du jugement Marshall» pour régler à l'avance toute éventuelle revendication d'autres ressources. Il faut dire qu'au moins une autre revendication l'attend à court terme, celle de droits de coupe de bois. Trente et un Micmacs, disant se prévaloir des droits issus de traités reconnus par le jugement Marshall, ont été accusés au début du mois d'avoir coupé sans permis du bois sur les terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick. Et leur cause risque d'attirer devant la Cour suprême. Seul l'avenir dira si le ministre aura réussi à allumer le calumet de la paix ou s'il aura seulement retardé le déterrement de la hache de guerre.

EN BREF

Dossier du Rialto: prise 1

(Le Devoir) — Il ne reste plus que deux prises au théâtre Rialto avant d'être retiré et transformé en méga-discothèque. Les audiences de la Commission de développement urbain de Montréal (CDUM) dans ce dossier se sont terminées hier. À la suite des délibérations des conseillers, le projet de transformer l'ancien théâtre en discothèque a été sanctionné. Il devra maintenant passer entre les mains du comité exécutif, qui recommandera par la suite au conseil municipal de l'entériner. Dans les recommandations de la CDUM, on peut lire qu'elle suggère de limiter à deux jours par semaine, soit les vendredis et samedis, l'usage de la salle comme discothèque. Elle recommande également de plafonner le nombre de clients à 700 lors de ces deux soirs. «Je me sens triste», a affirmé la conseillère du quartier, Helen Fotopolos. «Ça justifie l'injustifiable et ça prouve qu'il n'y a pas de démocratie à Montréal.» Selon elle, une délégation de juifs hassidim devrait se rendre à l'hôtel de ville lundi soir, lors du conseil municipal, pour exprimer leur mécontentement dans ce dossier.

Verdun: la médiation échoue

(Le Devoir) — Après 15 mois de grève des cols bleus municipaux, rien n'est réglé à Verdun. Les syndicats ont rejeté hier soir à 77 % la proposition du médiateur Paul-Emile Taléne pendant que les membres du conseil municipal l'approuvaient à l'unanimité. Au cours du dernier mois, le médiateur nommé par le ministre du Travail, Diane Lemieux, avait rencontré les parties avant de rédiger son rapport. Les représentants patronaux et syndicaux qui siégeaient à la table du médiateur avaient tous deux accepté l'entente avant d'aller la soumettre à leurs membres. L'entente de cinq ans était applicable de décembre 1996 à décembre 2001. Selon le directeur général de la Ville, Gaétan Laberge, c'est la quatrième médiation qui vient de se terminer. La Ville se prépare donc activement à passer un autre hiver sans cols bleus. Ainsi, pour éviter les problèmes vécus l'an dernier, les cadres seront formés afin de pouvoir utiliser les véhicules de déneigement.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturelle

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RELÈVE

«On s'acharne à repérer des écrivains qui ont une voix»

SUITE DE LA PAGE 1

Parmi les sept premiers éditeurs à qui il a envoyé ses manuscrits, certains ont mentionné que le roman n'était pas suffisamment destiné au grand public, que le rayon Humanités du catalogue affichait complet pour le moment, ces commentaires, souligne-t-il, s'accompagnant par ailleurs de félicitations.

Marie-Chantal Gariépy, qui vient de publier *Sur les ailes d'un ange ou autres moyens de transport inadéquats*, a souligné le peu d'espace consacré aux nouveaux auteurs en librairie, ainsi que la courte période au cours de laquelle ils étaient exposés (ce en quoi leur sort ne diffère pas tellement de celui de leurs aînés...). Geneviève Angers, qui lance ces jours-ci *Le Goût de mangues*, a reconnu que la vente d'un livre fait appel à une imposante machine promotionnelle. Enfin, Stanley Péan, qui est sorti de l'ombre depuis déjà quelque temps, a livré une longue liste de nouveaux et prolifiques auteurs, découverts par le public au cours des dernières années.

Le débat est donc ouvert, et il est regrettable que le public n'ait pas pu y prendre part. Au Québec, le milieu du livre donne-t-il à la relève littéraire la place qui lui revient?

Les opinions sont partagées. Selon le critique littéraire Gilles Marcotte, les perles sont rares dans le lot de livres publiés chaque année au Québec. Il n'y a pas d'âge pour écrire de bons et même de très bons livres, fait-il remarquer. Mais les éditeurs reçoivent des subventions et, du coup, ils doivent publier. Ils peuvent être ainsi incités à publier des œuvres qui ne sont pas encore «accomplies». De son point de vue, il est plus facile de publier un premier roman au Québec qu'en France, par exemple.

Sur 1000 manuscrits envoyés chez Québec Amérique chaque année, 96 % ne seront pas publiés, constate pour sa part Jacques Allard, essayiste, critique et directeur littéraire de cette maison d'édition. La forme littéraire, croit-il, doit passer par une maîtrise de la langue française, quel que soit par ailleurs le niveau de langue, jolou ou verlan. «Les éditeurs ne sont pas snobs, dit-il. On s'acharne à repérer des écrivains qui ont une voix. Le grain de la voix se repère dans le livre.»

Pour l'éditeur, «l'écrivain idéal est un jeune homme ou une jeune femme qui a une histoire extraordinaire à raconter dans un style époustoufflant».

Trop de jeunes écrivains se bornent à des expériences narcissiques, à raconter leur vie, dans un style journalistique, ajoute-t-il, alors que «ce qui est littéraire, c'est le mystérieux, l'opaque».

L'écrivain doublé d'un lecteur

Et puis, un écrivain doit lire. Les jeunes écrivains doivent avoir une culture supérieure à la moyenne. Or, même en vivant 100 ans et en lisant un livre par semaine, un individu lira à peine plus de 5000 livres dans sa vie. Plusieurs d'entre nous liront de 2000 à 4000 livres dans le cours de leur vie. Ainsi, derrière Christian Mistrail, par exemple, qui publiait *Vamp* à la fin de la vingtaine, il y avait certainement un solide bagage culturel, ajoute Allard.

D'ailleurs, qui a dit que la relève littéraire devait être jeune? L'octogénaire Marguerite Lescoq n'a-t-elle pas connu un formidable succès avec son premier livre: *Le Tour de ma vie en 80 ans?*

Pour sa part, Pierre Turgeon a envie de soutenir les jeunes. C'est sa propre fille, Emmanuelle Turgeon, sur le point de publier son troisième ouvrage, qui lui a montré la voie.

Les jeunes ont une vision, une culture même, totalement différente de leurs aînés, pense-t-il. Mais ces derniers forment encore la majorité, et le fait est encore plus vrai qu'autrefois, si l'on tient compte du vieillissement de la population.

S'il est vrai que plusieurs premiers romans sont médiocres, il est vrai aussi que des écrivains publient année après année des romans tout aussi médiocres, lance pour sa part Stanley Péan, qui a publié à 22 ans, en 1988, un premier recueil de nouvelles, *La Plage des songes*, chez une petite maison d'édition, le CIDHCA, où il travaillait alors comme réviseur. L'ouvrage a paru en novembre, et ce n'est qu'en février qu'un critique en a parlé, du reste en termes dithyrambiques, et incidemment dans *Le Devoir*...

Dès l'adolescence, Stanley Péan avait décidé de devenir écrivain. Un premier refus de l'éditeur n'aurait en rien découragé ses ambitions. «C'est sûr que cela prend une certaine arrogance pour le faire [publier quand on est jeune], dit-il. À 19 ans, on veut changer le monde. Il faut se dire que ce qu'on fait est suffisamment intéressant pour que les gens nous lisent.»

Seul avec mon ami Charles



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

JEREMY LANGDON paradait fièrement cette semaine, rue Saint-Hubert, à deux pas de son studio, «main dans la main» avec son grand ami, le vétéran de la scène de jazz montréalaise Charles Biddle. C'est pour rendre hommage à ce grand musicien que M. Langdon a choisi de marier les qualités rythmiques du jazz aux qualités esthétiques de la peinture.

STREET «Dès que les enfants d'ici commencent à parler, ils ont déjà des préjugés»

SUITE DE LA PAGE 1

et favorables à la paix et au compromis, se demandent si Karim et Kippi ont encore un avenir. La réponse dépend, bien entendu, de la volonté et de la générosité des commanditaires.

Big Bird s'en va casser des œufs: voilà comment on pourrait appeler ce projet de diffusion d'un *Sesame Street* palestinien. Non que le fait d'entendre les marionnettes de Jim Henson parler une langue étrangère ait été une première pour le producteur new-yorkais, le Children's Workshop, bien au contraire. Plus d'une douzaine de pays ont leur version de l'émission. Israël a sa *Rehov Semsem* depuis 15 ans déjà. Mais c'est bien la première fois que *Sesame Street* a mis le nez de ses marionnettes dans un vrai conflit.

New York a voulu, tout bonnement, contribuer au processus de paix avec ses émissaires en peluche.

«Cette fameuse poignée de main de Rabin et d'Arafat, nous voulions faire quelque chose», explique Lewis Bernstein, le parrain du projet, qui se qualifie de «Dennis Ross des marionnettistes». «On a pensé à un *Sesame Street* palestinien. On savait que ça ne serait pas facile.»

Et comme Dennis Ross, l'émissaire de la Maison-Blanche, Lewis Bernstein a commencé une longue période de négociations. Le très politiquement correct Workshop est parti à la recherche de producteurs, marionnettistes, réalisateurs et rédacteurs palestiniens pour créer cette *Sharea* où Juifs et Arabes pourraient se retrouver et, à défaut de s'aimer, se parler le temps d'une émission.

Cinq ans, quatre premiers ministres israéliens et vingt épisodes plus tard, le principal rédacteur du projet, Khalil Abou Arafah, fait un bilan.

«Dans un des épisodes, un petit Juif perdu se retrouve avec un pneu crevé chez les Arabes, dans la *Sharea Simsim*. Un petit Palestinien finit par lui donner le pneu de son vélo. Écrire la scène de cette façon-là a été une erreur. C'était une trop grande concession», dit-il.

Même dans le monde imaginaire de *Sharea Simsim*, les Palestiniens ne veulent pas avoir l'air de trop céder. À quelques rues des studios de télévision de Jérusalem, dans le vrai monde des négociations pour la paix, ce pourrait être mal vu.

«Au début du projet, et même jusqu'à présent, les critiques ont été dures à notre endroit», explique Abou Ara-

feh. Pour bien des Palestiniens, *Sharea Simsim* est le symbole de la coopération avec Israël, une vraie honte.»

Une honte dès le départ, d'ailleurs. En 1994, lorsque Lewis Bernstein propose au producteur palestinien indépendant Daoud Kuttab de faire 20 épisodes, celui-ci refuse. La télé palestinienne n'est qu'à un stade embryonnaire, estime-t-il. Les réalisateurs palestiniens peuvent se compter sur les doigts d'une main, il n'y a jamais eu de feuilletons produits par des Palestiniens, encore moins des émissions pour enfants. Les Israéliens, eux, sont à des années-lumière de là avec leurs 15 ans de *Rehov Semsem*.

«On aurait eu l'air de quoi?», demande Daoud Kuttab. La télé nationale palestinienne n'avait encore rien fait, alors une collaboration israélienne comme départ aurait été très mal reçue par les commanditaires des pays arabes.»

L'argent des Américains

Mais M. Kuttab se laisse convaincre bien vite qu'au-delà de la politique, cette initiative est l'occasion rêvée de dépenser l'argent des Américains pour former les artisans de la télévision palestinienne de demain. Il commence donc à recruter son monde.

«Il fallait convaincre mes collègues de la télé que nous pourrions ainsi influencer l'opinion publique israélienne. Aucun autre Arabe, même pas un Arabe israélien, n'a eu cette chance.»

À la manière des politiques, M. Kuttab s'entend finalement avec les Américains. La production palestinienne de *Sesame Street* sera complètement indépendante. Les Palestiniens auront leur studio, leurs acteurs, leurs marionnettistes, formés par New York, et les Israéliens auront les leurs.

En contrepartie, Kuttab devra consacrer quelques minutes de chaque épisode à un échange israélo-palestinien. Tantôt, Kippi, le héros israélien, ira chez les Palestiniens; tantôt, Karim, le coq palestinien, se promènera chez les Juifs. Pour faciliter le dialogue entre les marionnettes, l'acteur palestinien Hussam Abou Aishi, parfaitement bilingue après un long séjour dans une prison israélienne, assurera la traduction arabe-hébreu.

Tout est en place pour la diffusion de *Sharea Simsim*. Mais l'Autorité palestinienne ne voit pas ça ainsi et refuse de diffuser l'émission collabo. Kuttab se contente donc de la participation de petits diffuseurs indépen-

MONTRÉAL

Les pourparlers pourraient se poursuivre en fin de semaine

SUITE DE LA PAGE 1

partager les coûts d'équipements et de services régionaux entre Montréal, les villes de banlieue et les couronnes.

Cette équité régionale s'inscrirait dans un pacte fiscal, proposé par l'UMQ, qui transfère le financement du transport d'écoliers aux commissions scolaires par le biais d'une hausse des taxes scolaires. Par contre, les municipalités diminueraient les taxes municipales de 10 % en quatre ans. La marge de manœuvre dégagée dans le champ foncier municipal permettrait aux municipalités entourant Montréal de partager avec la métropole des coûts qu'elles avaient toujours, historiquement, refusé de reconnaître.

Les participants à la rencontre du 11 novembre n'ont pas discuté de modalités ou de montants de financement. Mais aux 47 millions de la facture gouvernementale, la métropole pourrait ajouter entre trois et cinq millions pour financer l'Office municipal d'habitation. Montréal paie actuellement 10 % du budget de l'OMH, soit sept millions sur un total de 70 millions, l'autre part de 90 % provenant de Québec. Des scénarios déjà évoqués par la Ville mentionnaient que les villes de banlieue pourraient s'acquitter de 5 à 10 % de ce budget. Un minimum de 3,5 millions pourrait donc échoir aux villes de banlieue sur le montant payé par Québec.

Selon ce modèle, où les villes de banlieue pourraient contribuer à hauteur de 50 % des montants que Montréal paie pour d'autres équipements et services régionaux, cette contribution pourrait donc atteindre 100 millions dans le cas d'installations scientifiques comme le Jardin botanique, le Biodôme, le Planétarium, l'Insectarium et le parc des Îles. Le coût total annuel de ces équipements pour Montréal est d'environ 200 millions.

Par ailleurs, le Cosmodôme de Laval a également été évoqué comme équipement régional métropolitain. Sur un budget atteignant 15 millions, le partage pourrait donc toucher la facture globale des autres municipalités, y compris Montréal.

Le budget de l'organisme de promotion Montréal International, cinq millions, pourrait également faire partie du nouveau pacte fiscal entre Montréal et sa banlieue. En outre, les pompiers de Montréal volent chaque année au secours de villes comme Westmount, Outremont et Verdun. Le Service de prévention des incendies, qui coûte en ce moment 165 millions aux Montréalais par année, ferait donc l'objet d'une présentation par la Ville lors d'éventuelles discussions sur la fiscalité d'agglomération.

En fait, les villes de banlieue de l'île, à l'exclusion des couronnes, versent déjà près de 400 millions à Montréal et ne retirent qu'environ 250 millions chaque année. Il s'agit d'une formule d'équité qui fonctionne déjà bien entre Montréal et sa banlieue, selon l'Union des maires de banlieue de Montréal (UMBM). Pour ces villes de banlieue de l'île de Montréal, nul doute que la nouvelle répartition du financement des équipements et services régionaux résulterait en une diminution de leur facture. Quant aux villes des couronnes nord et sud, l'impact de la nouvelle facture serait moindre que celui des 356 millions payés depuis deux ans par les municipalités, soutient l'UMQ.

L'accord de principe du 11 novembre mentionne que les négociations entre la Ville de Montréal et sa banlieue se dérouleraient sur une période maximale de six mois avec obligation de résultats. À la fin du délai, le gouvernement pourrait trancher et imposer par législation une fiscalité d'agglomération. L'UMQ a tenu à proposer ce principe d'équité régionale afin, vraisemblablement, de court-circuiter la réforme municipale de la ministre Louise Harel, centrée sur le renforcement d'instances supramunicipales.

Hier, les négociations se poursuivaient avec les deux unions municipales et le gouvernement. Québec se dit toujours confiant d'en venir à une entente. Les fonctionnaires des Affaires municipales ont présenté des simulations de divers scénarios évoqués jusqu'ici par les municipalités pour conclure un pacte fiscal, pacte qui deviendrait une pièce essentielle, selon elles, de la réforme municipale.

Ces pourparlers pourraient se poursuivre en fin de semaine. Le premier ministre Bouchard rencontrera, comme prévu, l'UMQ et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) — cette dernière souhaitant toujours que le transport scolaire revienne aux municipalités régionales de comté (MRC) — lundi après-midi à Montréal.

dants des territoires autonomes de la Cisjordanie, comme ceux de Ramallah, de Bethléem, de Nazareth, qui n'ont que quelques milliers de clients chacun. Peu importe, Hanine et Karim, les marionnettistes pour la paix, joueront en banlieue seulement.

Et voilà qu'entre-temps le climat politique se gâte considérablement. Yitzhak Rabin, le premier ministre souriant sur la pelouse de la Maison-Blanche, est assassiné par un extrémiste juif. Le parti du Likoud, partisan de la ligne dure envers les Palestiniens, arrive au pouvoir en Israël. Avec l'arrivée de Benjamin Nétanyahou, le nouveau premier ministre, l'atmosphère à *Sharea Simsim* se fait lourde.

À Jérusalem, à Gaza et partout ailleurs, la tension monte. Les soldats israéliens empêchent les Palestiniens de circuler librement, un des marionnettistes ne peut plus quitter Gaza pour venir travailler. Pour d'autres, la route du studio sera bloquée par les forces de l'ordre israéliennes. La production ralentit mais New York continue de vouloir des dialogues au sucre d'orge et des émissions ou tout le monde finit par s'aimer.

«Il fallait faire très attention», explique Lucy Nusseibeh, la coordonnatrice du projet. «Nous voulions faire distribuer des cahiers éducatifs inspirés de l'émission *Sharea Simsim* dans les écoles par le ministère palestinien de l'Éducation. Un soupçon de propagande israélienne et le ministère aurait tué le projet.»

«Lewis voulait que les personnages aillent les uns chez les autres, qu'ils fréquentent les mêmes endroits, qu'ils aient le même train de vie. On n'est quand même pas dans un conte de fées», explique Cairo Arafat, un des psychologues du projet. «On peut aspirer à ce genre de relations, mais on est encore loin de là.»

Dans une étude réalisée auprès de 600 familles israéliennes et palestiniennes qui ont suivi l'émission pendant quatre mois, on ne constate qu'une infime petite amélioration dans les perceptions des uns et des autres.

«Dès que les enfants d'ici commencent à parler, ils ont déjà des préjugés», dit Lucy Nusseibeh. Nous ne faisons que contrôler les dégâts.»

Fort de son expérience israélo-palestinienne, *Sesame Street* songe maintenant à aller vers d'autres vrais conflits, comme celui en Afrique du Sud, où les marionnettistes pourront puiser leur inspiration à une autre source de préjugés. Là encore, la diplomatie sera de rigueur.

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Succès mitigés des Alouettes face aux Tiger-Cats

Il se passera toujours des affaires

Vous l'avez claironné haut et fort, en nombre impressionnant à part ça (deux personnes): vous aimez les petites nouvelles sportives. Vous avez dit: encore s'il vous plaît mononcle Jean! Bon. Le peupre a toujours raison.

Une question. Quand la chanson dit «Bleu, blanc, rouge, le Canadien, c'est une partie de nous», de quelle partie s'agit-il?

Deux casinos de Las Vegas offrent maintenant un service au volant de paris sportifs.

Le joueur de soccer brésilien Romario a signé un contrat avec le club Al-Nassr d'Arabie Saoudite. Romario vient tout juste d'être congédié par son équipe en ligue du Brésil, Flamengo, pour avoir participé à une petite sauterie la veille d'un match. Cela, ont dit les autorités de Flamengo, aurait «perturbé sa concentration». Hier, le président de Flamengo, Edmundo Santos Silva, a toutefois demandé à l'attaquant-vedette de revenir, Silva a reconnu avoir reçu des menaces de mort de la part d'amateurs mécontents après le renvoi de Romario.

Les plans du nouveau stade Wembley, qui doit ouvrir ses portes en 2003 à Londres, ont été dévoilés cette semaine et ont aussitôt fait l'objet de critiques bien senties de la part de la ministre britannique des Sports, Kate Hoey. Le stade, qui sera bâti au modeste coût de 1,1 milliard de dollars canadiens (environ 75 \$ US) avec des fonds publics provenant d'une loterie, a en effet été conçu uniquement pour le soccer, nuisant aux chances de la Grande-Bretagne d'obtenir les Jeux olympiques d'été de 2012: on n'y trouvera que 67 000 places pour l'athlétisme, 13 000 de moins que le minimum stipulé par le bon vieux Comité international olympique. Il sera toujours possible d'ajouter des gradins pour rendre le stade conforme aux normes, mais il en coûterait 120 millions pour ce faire. Mme Hoey est furibarde, mais elle a avoué qu'elle ne pouvait pas faire grand-chose.

Anna Kournikova, la blondinette tennismoman qui fait tourner la tête de bien des messieurs de par le vaste monde — si vous ne l'avez jamais vue, vous n'avez qu'à consulter l'un des quelque 15 000 sites Internet consacrés bien plus à son apparence générale qu'à l'élégance de son revers, elle qui n'a jamais gagné un tournoi de sa jeune vie —, a déclaré à l'hebdomadaire londonien *Sunday People* qu'elle est vierge. La Fédération internationale de boxe française savate a changé son nom le 31 octobre dernier. Elle s'appelle maintenant Fédération internationale de savate. Selon le directeur général Jim Beattie, les Expos pourraient bien être dans la course aux séries éliminatoires la saison prochaine.

Parfois, l'amateur de sport a la désagréable impression que certaines gens le prennent pour une valise. Après avoir échoué à un autre test antidopage, Ben Johnson a protesté de son innocence. Souvent, l'amateur de sport a la désagréable impression que certaines gens le prennent pour un assortiment de valises.

Les joueurs de l'équipe de soccer d'Israël auraient fait monter des «hôtesse» à leurs chambres d'hôtel à la veille du match aller contre le Danemark, à Copenhague, en qualifications pour l'Euro 2000. Les ébats se seraient poursuivis jusqu'au petit matin et auraient recommencé le soir suivant. Israël a perdu le match 5-0 et a aussi perdu le match retour par 3-0.

Selon le quotidien madrilène *El Mundo*, les joueurs participant au championnat d'Espagne d'échecs par équipes, qui se déroule ces jours-ci à Minorque, ont été «ébahis» d'apprendre qu'ils devaient fournir un échantillon d'urine pour fins de contrôle antidopage. Les organisateurs du tournoi, obligés d'effectuer les tests par le gouvernement espagnol, ont indiqué qu'ils n'avaient jamais entendu parler d'un joueur d'échecs qui se soit drogué pour améliorer sa performance.

Bombe dans le monde du hockey: le «musicien» Gary Glitter a été condamné cette semaine à une peine de prison après avoir été reconnu coupable de possession de matériel pornographique infantile. Glitter est celui qui avait composé, en 1972, *Rock and Roll Part Two*, cet hymne instrumental devenu imbuvable à force de répétition, adopté en 1990 par les North Stars du Minnesota et repris depuis, par souci d'originalité faut-il croire, par à peu près toutes les équipes de notre vénérable Ligue nationale de hockey. Dans un sursaut de rectitude politique, plusieurs clubs ont aussitôt cessé de faire jouer le tube lors de leurs matchs, comme si de toute manière ils ne savaient pas qu'environ 0,000001 % des fans sont au courant de l'existence de Gary Glitter et de la puissance créative qu'il a jadis déployée pour pondre ce truc déplorablement simpliste qui nous fait réellement regretter l'époque des grandes orgues et de Valderi! Valderi!, et comme si l'homme et l'œuvre ne faisaient qu'un, comme s'il fallait se priver de lire *Voyage au bout de la nuit* parce que Céline était antisémite ou *Les Fleurs du mal* parce que Charlie Baudelaire écrivait sous l'effet de l'érythropoïétine pour calmer sa douleur à la coiffe du rotateur (ou quelque chose d'apparenté).

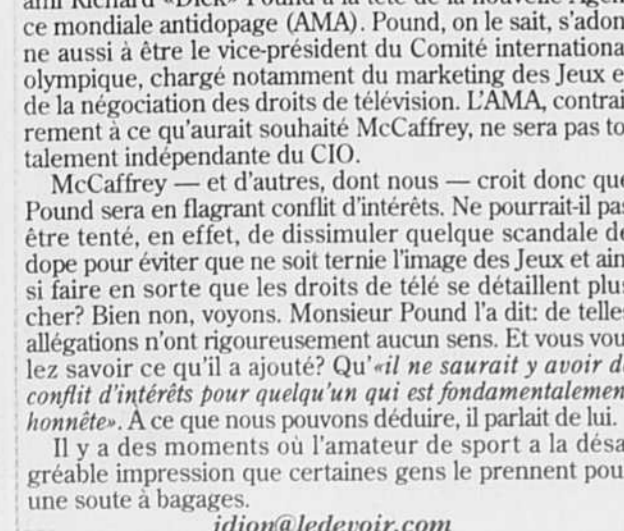
Le plus drôle, dans cette histoire, est que *Rock and Roll Part Two* servait de thème à l'émission de radio qu'anime à Toronto... Don Cherry, Cherry, ce xénophobe patenté chimpanzéesque et préhistorique que nos bons vieux fonds publics nourrissent et qui dégorge son fiel de redneck demeuré tous les samedis à *Hockey Night in Canada* sur les ondes de notre bonne vieille société d'État, a dû retirer le thème.

Barry McCaffrey, le responsable de la lutte contre la maudite drogue de la Maison-Blanche, a émis cette semaine de sérieuses réserves sur la nomination de notre ami Richard «Dick» Pound à la tête de la nouvelle Agence mondiale antidopage (AMA). Pound, on le sait, s'adonne aussi à être le vice-président du Comité international olympique, chargé notamment du marketing des Jeux et de la négociation des droits de télévision. L'AMA, contrairement à ce qu'aurait souhaité McCaffrey, ne sera pas totalement indépendante du CIO.

McCaffrey — et d'autres, dont nous — croit donc que Pound sera en flagrant conflit d'intérêts. Ne pourrait-il pas être tenté, en effet, de dissimuler quelque scandale de dope pour éviter que ne soit ternie l'image des Jeux et ainsi faire en sorte que les droits de télé se détaillent plus cher? Bien non, voyons. Monsieur Pound l'a dit: de telles allégations n'ont rigoureusement aucun sens. Et vous voulez savoir ce qu'il a ajouté? Qu'«il ne s'aurait vu avoir de conflit d'intérêts pour quelqu'un qui est fondamentalement honnête». A ce que nous pouvons déduire, il parlait de lui.

Il y a des moments où l'amateur de sport a la désagréable impression que certaines gens le prennent pour une soute à bagages.

jdion@ledevoir.com



ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

C'est de bon augure pour les Alouettes: Mike Pringle est de mauvais poil. Le demi offensif étoile, peu souriant de nature, a failli s'emporter, hier, quand on lui a encore rappelé les succès mitigés qu'il a connus cette saison face aux Tiger-Cats de Hamilton.

«Mais quelles sont vos attentes à mon endroit?», a-t-il demandé à des journalistes l'entourant. *Je ne peux tout de même pas récolter 200 verges de gains au sol par match.*

«Je ne peux pas tout faire seul sur le terrain, a-t-il repris. En finale de l'Est, je vais m'efforcer d'apporter ma contribution à l'équipe. Tous mes coéquipiers devront faire de même. Je ne tenterai pas de gagner 300 verges et de réussir six touchés...»

En trois rencontres cette saison face aux Tiger-Cats (deux victoires et une défaite), Pringle a amassé des gains au sol de 71, 103 et 80 verges respectivement.

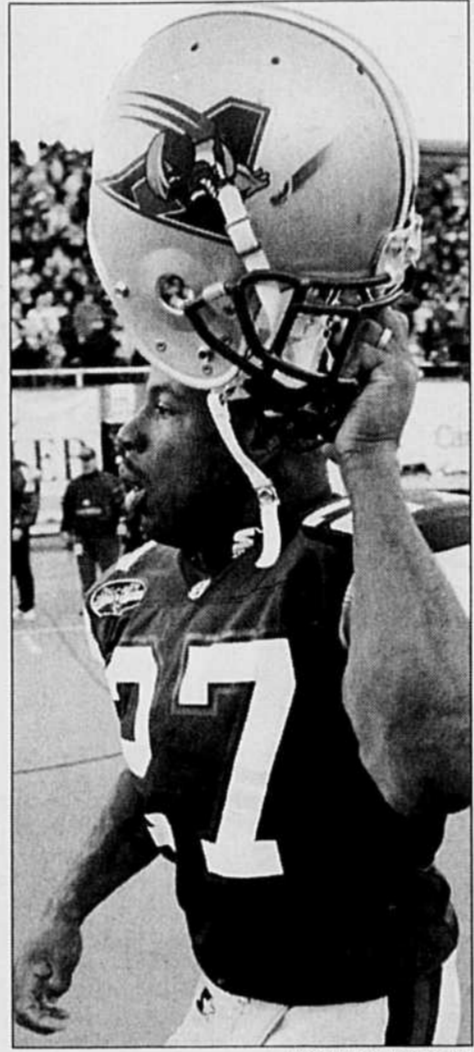
On s'attend à mieux

Ce n'est pas mauvais, mais on s'attend à mieux du seul porteur de ballon de l'histoire de la Ligue canadienne à avoir franchi le plateau des 2000 verges en une saison, l'an dernier.

Le principal intéressé, lui, assure ne pas éprouver de problèmes à trouver des brèches dans la défense des Tiger-Cats. Ni être intimidé par ses deux piliers, Joe Montford et Calvin Tiggie.

«Je ne cours pas différemment contre les Tiger-Cats que contre les autres équipes de la ligue», a-t-il souligné.

«Les Tiger-Cats ne sont pas ma bête



Pringle a amassé des gains au sol de 71, 103 et 80 verges.

noire. L'an dernier, j'ai gagné plus de 100 verges dans tous les matchs contre eux.»

Vérifications faites, Pringle a connu des matchs de 98, 102 et 100 verges, dans l'ordre. Il a par ailleurs été fort discret en finale de l'Est présentée à Hamilton, totalisant des gains de 71 verges en 16 courses. Mais de toute évidence, il ne fallait pas insister davantage sur le sujet.

Comme Pringle, les joueurs des Alouettes sont comme des lions en cage. Ils sont fébriles et ils sont las de répondre continuellement aux mêmes questions des journalistes. Vivement le botté d'ouverture demain...

Taaffe n'a pu réprimer un sourire

L'entraîneur Charlie Taaffe n'a pu réprimer un sourire quand on lui a fait part de l'humeur maussade de Pringle.

Auparavant, Taaffe avait esquivé une question concernant les problèmes de demi offensif face aux Tiger-Cats.

«Le jeu au sol demeure l'aspect important de notre attaque, mais avons fait plus souvent appel à la passe cette saison», a-t-il dit en louangeant particulièrement la précision de Tracy Ham.

«Contre les Tiger-Cats, il sera important de les garder hors d'équilibre en variant l'attaque au sol et par la passe. Leur défensive est excellente, nous ne pourrions donc miser uniquement sur le jeu au sol.»

Comme Pringle, Taaffe a avancé que le match ne sera pas l'affaire d'un seul joueur.

«C'est toute l'équipe qui devra être supérieure à celle des Tiger-Cats. L'an dernier, les Tiger-Cats nous ont battus parce qu'ils ont mieux joué que nous.»

Les Alouettes sont plus prêts que l'an dernier, selon Climie

PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes sont-ils plus prêts que l'an dernier à relever le défi en finale de l'Est. «Je ne dirais pas que nous sommes plus prêts, a affirmé le demi inséré Jack Climie, mais nous sommes une meilleure équipe que celle qui s'était inclinée face aux Tiger-Cats l'an dernier», a-t-il ajouté.

«Nous misons sur les deux meilleurs passeurs de la ligue en Tracy Ham et Anthony Calvillo. Et l'équipe a beaucoup plus de profondeur à toutes les positions cette année.

«Il y avait toujours quelqu'un qui était prêt à assumer la relève quand il y a eu des blessures.»

Climie a souligné que les Alouettes ont affiché plus de fougue cette année, contrairement aux trois saisons précédentes.

«Au cours des dernières années, toutes les équipes pouvaient aspirer à nous battre. Nous avions développé la mauvaise habitude de rendre les matchs serrés. Cette année, nous avons gagné plusieurs matchs de façon décisive.»

«A domicile surtout, nous sommes durs à battre.»

Cela dit, Climie a dit que les joueurs ne sont pas trop confiants même s'ils ont vaincu les Tiger-Cats trois fois en quatre affrontements en 1999.

«Les gars sont quelque peu méfiants en raison des insuccès de l'équipe au cours des trois dernières finales de l'Est», a-t-il admis.

Quelques vétérans, comme Mike Pringle, refusent de s'attarder au passé.

«C'est quand on pense au passé qu'on y reste, a philosophé le demi étoile. Ce qui est arrivé est arrivé. On ne peut plus rien faire. Nous devons porter toute notre attention sur le match à venir.»

«Ce qui nous avantage cette année, c'est que nous jouons cette importante rencontre devant nos bryants partisans.»

A cet égard, le garde Mike Sutherland a souligné que, pour la première fois en quatre ans, les Alouettes disputent la finale de l'Est chez eux.

«C'est un gros facteur, a-t-il lancé. Psychologiquement, c'est positif. Tout le monde en est conscient.»

L'entraîneur Charlie Taaffe a également souligné l'importance de l'avantage du terrain.

«La foule est un de nos atouts, a-t-il résumé. Comme c'est le cas à Hamilton, il est difficile pour une équipe de connaître du succès à Montréal en raison de l'atmosphère créée par les amateurs.»

Le Canadien à Los Angeles ce soir

Hackett à la recherche d'étincelles

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Los Angeles — On ne pourra jamais accuser Jeff Hackett d'être indifférent aux déboires de l'équipe. Hier, le vétéran gardien n'a pas été tendre envers quelques-uns de ses coéquipiers au lendemain de l'humiliant revers de 6-1 que le Canadien a subi face aux Predators de Nashville.

«Je ne vois pas d'étincelles dans leurs yeux. C'est vraiment frustrant», a déploré Hackett, qu'Alain Vigneault a remplacé par José Théodore après le cinquième but des Predators.

Hackett s'explique mal le comportement de certains coéquipiers. Des joueurs ne profitent pas de la chance en or qui leur est offerte en l'absence des nombreux blessés.

«Il y a des joueurs qui ont cinq ou six chances de percer durant leur carrière. D'autres n'en ont qu'une. C'est à eux de la saisir. J'en connais qui vont retourner d'où ils viennent lorsque l'équipe sera au grand complet.»

Hackett n'a pas donné de noms. On peut toutefois suggérer ceux de Craig Darby, Oleg Petrov et Mike Ribeiro. Parmi les vétérans, il y a bien sûr Trevor Linden, invisible à Nashville à l'exception de son erreur qui a mené au premier but des Predators. L'homme de 15 millions a terminé la soirée à -2, sans point ni

lancer. Faut le faire.

Hackett constate qu'il n'y a pas de «chimie» dans l'équipe, un facteur souvent déterminant dans un match.

«Nous avons besoin de l'engagement de chacun, dit-il. Malheureusement, la chimie ne s'est pas encore faite avec tous ces blessés. Les joueurs n'arrêtent pas de sortir et d'entrer. Pour réussir, une équipe doit être soudée sur la glace, pas seulement à l'extérieur de la patinoire. Mais ça, on ne l'obtient pas en un soir.»

«La solution se trouve cependant parmi les joueurs»

Blâmer les joueurs

Hackett refuse de blâmer la direction pour les problèmes du Tricolore.

«Reggie [Réjean Houle] et Alain [Vigneault] font tout ce qu'ils peuvent. C'est aux joueurs de réagir. Il n'est pas facile de gérer une équipe au Canada en raison des taxes, des impôts et de la baisse du huard. Aucune entreprise n'est intéressée à perdre de l'argent. Mais tous ces blessés coûtent cher à l'équipe. Le club doit verser leur salaire tout en payant ceux qui les remplacent. C'est une réalité du hockey.»

«Quand j'ai commencé au hockey, un jeune gagnait 85 000 \$ à sa première année. Aujourd'hui, une équipe doit déboursé 900 000 \$ pour voir si le jeune a ce qu'il faut pour faire carrière dans la Ligue nationale.»

«C'est facile de blâmer la direction, insiste Hackett. La solution se trouve cependant parmi les joueurs.»

Victoire de Lareau

Hartford (PC) — Sébastien Lareau et Alex O'Brien ont accédé aux demi-finales du championnat du monde de double à Hartford en disposant hier soir de Paul Haahrhus et Jared Palmer, 7-6 (7-1), 6-2.

Mark Woodforde et Todd Woodbridge sont pour leur part demeurés invaincus en battant Jiri Novak et David Rikl 6-2, 6-4. Ceux-ci remplaçaient le duo David Adams-Jon Laffnie De Jaeger, forcé de déclarer forfait quand ce dernier a été mis KO par une forte grippe. Piet Norval et Ken Ullyett ont défait Ellis Ferreira et Rick Leach en deux sets de 6-3, tandis que les favoris Mahesh Bhupathi et Leander Paes, déjà assurés d'une place en demi-finales, affrontaient en soirée Wayne Black et Sandon Stolle.

L'Impact battra-t-il le Blast?

PRESSE CANADIENNE

Il s'est forgé une forte rivalité entre l'Impact de Montréal et le Blast de Baltimore la saison dernière mais Nicola Corneli s'attend à ce que cette rivalité prenne une autre tournure cette année alors que les joueurs montréalais se retrouveront au Baltimore Arena samedi soir.

«C'est sûr qu'il y a une rivalité. Tu ne peux pas effacer ce qui s'est passé l'an passé», déclare Corneli, le numéro sept de l'Impact qui emprunte parfois un style de jeu robuste, ce qui a causé quelques étincelles l'an dernier lors de certains affrontements contre le Blast. «Les deux équipes ont bataillé pour la dernière place disponible pour les séries éliminatoires.»

L'Impact avait finalement mérité la qualification devant le Blast malgré une défaite de 11-6 à Baltimore le 2 avril lors de l'avant-dernière journée du calendrier régulier. L'Impact s'était qualifié même si les deux équipes avaient terminé à égalité au classement de leur conférence. Les Montréalais avaient obtenu l'avantage au système de départage en vertu d'un meilleur différentiel de buts lors des affrontements directs entre l'Impact et le Blast (chaque équipe avait remporté deux victoires).

Corneli s'attend à un match intense, mais basé sur la rapidité, la technique et la tactique plutôt que l'aspect physique. «Ils se sont améliorés au niveau tactique, dit-il au sujet du Blast. Ils ont dépensé beaucoup d'argent pour améliorer leur équipe, c'est une équipe qui vise le championnat.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Ottawa	12	7	1	1	57	43	26
Toronto	11	7	3	1	60	43	26
Boston	9	6	5	0	55	48	23
Buffalo	7	10	2	0	50	56	16
Montréal	5	13	1	1	37	49	12

Section Atlantique

Philadelphie	10	7	3	1	57	46	24
New Jersey	9	6	3	1	48	42	22
Pittsburgh	5	9	3	2	55	57	15
NY Rangers	6	11	3	0	43	56	15
NY Islanders	4	9	2	0	29	46	10

Section Sud-Est

Florida	10	7	2	2	51	45	24
Caroline	8	7	3	0	43	47	19
Washington	6	8	3	1	45	53	16
Tampa Bay	7	10	1	1	51	58	11
Atlanta	4	10	2	1	37	60	11

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	12	4	3	1	65	41	28
St. Louis	12	6	1	0	59	43	25
Nashville	7	9	1	1	45	52	16
Chicago	4	10	4	1	46	56	13

Section Nord-Ouest

Vancouver	9	6	4	1	57	60	23
Colorado	8	8	3	1	53	49	20
Edmonton	5	8	5	3	45	46	18
Calgary	5	12	2	0	44	67	12

Section Pacifique

San Jose	13	9	2	1	67	59	29
Los Angeles	12	5	4	0	71	53	28
Phoenix	11	6	3	0	61	51	25
Anaheim	9	9	2	1	52	49	21
Dallas	8	8	3	0	41	44	19

Hier

Caroline 3	Washington 3
Buffalo 4	Atlanta 0
N.Y. Islanders au Colorado	
Detroit à Calgary	
Chicago à Anaheim	

Aujourd'hui

Ottawa au New Jersey, 13h.
Washington à Boston, 19h.
Atlanta à Buffalo, 19h.
N.Y. Rangers à Toronto, 19h.
Tampa Bay à Philadelphie, 19h.
Dallas en Caroline, 19h30.
Pittsburgh en Floride, 19h30.
San Jose à St. Louis, 20h.
Vancouver à Nashville, 20h.
Detroit à Edmonton, 22h.
Chicago à Phoenix, 22h.
Montréal à Los Angeles, 22h30.

Demain

N.Y. Islanders à Edmonton, 20h.

Lundi

Boston en Caroline, 19h30.
Vancouver à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Tampa Bay, 19h30.
Nashville à St. Louis, 20h.
Colorado à Dallas, 20h30.
Montréal à Anaheim, 22h30.

Mardi

Toronto à Pittsburgh, 19h30.
Los Angeles au Colorado, 21h.
N.Y. Islanders à Calgary, 21h.
Montréal à San Jose, 22h30.

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	7	2	0	.778	250	181
Miami	7	2	0	.778	192	166
Buffalo	7	3	0	.700	204	149
N.-Angleterre	6	3	0	.667	208	174
N.Y. Jets	3	6	0	.333	150	167

Section Centrale

Jacksonville	8	1	0	.889	216	79
Tennessee	7	2	0	.778	190	171
Pittsburgh	5	4	0	.556	172	124
Baltimore	3	6	0	.333	139	150
Cleveland	2	8	0	.200	99	253
Cincinnati	1	9	0	.100	130	292

Section Ouest

Seattle	7	2	0	.778	205
---------	---	---	---	------	-----